



Le Carillonneur



Ouverture du secrétariat de mairie au public :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 17 h
- mercredi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 04 77 60 81 68 - Fax : 04 77 69 98 59

(répondeur enregistré pendant la fermeture)

mairie.st-nizier-sous-charlieu@wanadoo.fr

<http://www.st-nizier-sous-charlieu.fr>

ST NIZIER SOUS CHARLIEU

www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Passage à l'heure d'hiver



Dimanche 28 octobre à 3 heures, nous remettrons nos pendules à 2 heures.

Services périscolaires

Le temps des travaux



Les travaux de restructuration de la garderie et du restaurant scolaires débiteront dès les vacances de Noël. Les services seront donc transférés à Carillon à la rentrée de janvier 2013.

La garderie fonctionnera, le matin et le soir, aux horaires habituels dans la salle dite « du Comité d'entraide » et dans l'ancienne bibliothèque. En revanche, le temps de midi, le personnel assurera la surveillance des enfants dans chaque école, de 11 h 30 à 12 h.

A 12 heures, les demi-pensionnaires rejoindront Carillon pour prendre leur repas en un seul service, dans la salle d'entrée.

Ils regagneront ensuite leur école respective où la surveillance sera assurée jusqu'à 13 h 20, heure de reprise des enseignants.

La durée des travaux est estimée à neuf mois soit jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les élus et les agents mettront tout en œuvre pour minimiser les désagréments éventuels liés à l'organisation provisoire des services et assurer leur continuité dans de bonnes conditions pour tous.

Prochaine permanence pour le paiement – voir en page 3

Des nouvelles du PLU depuis juillet

La commission de révision du plan local d'urbanisme a retenu le bureau d'études chargé de l'accompagner dans ses travaux de révision. Il s'agit de David BORGABELLO, architecte DPLG Urbanisme Paysage, qui a présenté la meilleure offre. C'est d'ailleurs déjà lui qui avait orchestré la modification de ce document en 2008.

La première réunion de travail se tiendra le lundi 12 novembre. Jean-Victor THEVENET, Maire, Daniel DURAND, Adjoint, Fabrice CHENAUD, Alexandra DUMONT, Laurent PEGON et Sandrine GALICHON, membres de la commission, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Extinction de l'éclairage public la nuit

Le conseil municipal a poursuivi ses travaux et l'extinction de l'éclairage public la nuit sera effective. En revanche, il n'a pas pu tenir le délai annoncé (octobre 2012) car l'entreprise attributaire des travaux de remplacement des armoires de commande a pris du retard. Les collectivités ayant opté pour ce nouveau dispositif sont en effet nombreuses.

Assainissement des eaux usées

lire en page 3

Journal municipal - édition trimestrielle
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU
91, rue de la Mairie - 42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Directeur de la publication :
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Rédacteur : comité consultatif Communication - Journal municipal présidé par Christiane LOMBARD, adjointe.

Imprimé sur papier recyclé
Téléchargeable sur www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Comité consultatif

Communication / Journal municipal

Christiane LOMBARD	Christian RAVENEAU
Anne-Marie PLASSE	Olivier LACHIZE
Christine GIL	Madeleine PERRET
Marie-Françoise THEVENET	Frédéric LAINE
Martine BOUILLLOT, secrétaire de mairie, pour les informations municipales et la mise en page des éditions trimestrielles.	

« Club'Anim » EHPAD



Notre été fut très animé : fête de la musique à Belmont, train touristique à Villerest, visite du grand couvert à St Hilaire, spectacle clowns à Le Coteau, marché de Charlieu, pique-nique à La Roharie, chaque mois les anniversaires, un pique-nique à l'ombre dans notre maison, et bien sûr les activités hebdomadaires : gym d'entretien, loto, ateliers créatifs, musique, mémoire, lecture et quand le temps le permettait des petites balades...

Nous continuons cette animation pour le 4^{ème} trimestre avec déjà au programme la préparation de la semaine bleue qui sera composée d'une démonstration « Zumba » organisée par la Maison de retraite de Le Coteau, d'une visite à nos voisins des Tamaris dans le cadre de l'expo et nous clôturerons par notre repas annuel à Carillon le 20 octobre prochain avec nos familles.

Nous remercions le Comité des fêtes de notre village pour le don de 100 € qu'il nous a offert et qui nous permettra, entre autres, de louer plus souvent un véhicule adapté pour les fauteuils roulants et puis aussi pour l'achat de jeux et de matériels divers pour nos activités.

Les résidents et le « Club'Anim »

Après-midi récréatifs



Les après-midi récréatifs ont eux aussi fait leur rentrée en septembre. Des membres du Centre communal d'action scolaire se relaient les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois pour accueillir les personnes retraitées, leur offrir une collation et leur proposer diverses activités, essentiellement des jeux de société.

Ils vous donnent rendez-vous les jeudis :

- 25 octobre
- 8 et 22 novembre
- 13 et 27 décembre.

dès 14 heures 30 à Carillon.

Ils proposent également d'aller vous chercher chez vous si vous ne disposez pas de moyen de locomotion.

Dans ce cas, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de mairie au 04 77 60 81 68 quelques jours à l'avance.

Une vingtaine de personnes apprécient de se retrouver le temps d'un après-midi et répondent bien volontiers à l'invitation. Ce jeudi, c'était jour de fête. Maria régala l'assemblée à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire et de la naissance de son premier arrière petit enfant.



Des échos de la rentrée scolaire

Ecole Notre-Dame des Vignes

Une bonne rentrée

78 élèves répartis dans les 3 classes ont repris le chemin de l'école dans une ambiance sereine. L'accueil dans les classes dès 8 h 20 permet de se préparer calmement à la journée et la classe peut commencer dès 8 h 30. Les résultats aux évaluations nationales attestent d'un travail de qualité visant les progrès et la réussite des élèves.

La rentrée apporte avec elle son lot de projets et d'initiatives qui donnent du dynamisme à notre école. La chorale, qui reste au centre du projet d'école, a repris pour la plus grande joie des élèves et un nouveau répertoire est en cours d'apprentissage.

La classe de cycle 3 mène un projet conte avec la maison de retraite. Un conte a été écrit par quelques résidents et les élèves doivent le mettre en scène et le musicaliser. Les décors seront réalisés par les personnes âgées. Une répétition est prévue dans quelques jours puis le spectacle sera laissé en attente quelques mois avant d'être finalisé en janvier.

Les élèves de primaire partiront en classe de mer en Camargue trois jours en mai.



Ecole publique

Hausse des effectifs !

Cette année, l'école publique accueille 154 élèves contre 141 l'année dernière. 28 nouveaux élèves, dont 21 en petite section, ont été inscrits à l'école. La nouvelle directrice, Séverine Déverchère, prendra ses fonctions après les vacances de la Toussaint.

Un voyage à Paris est prévu en avril pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Les autres classes feront plusieurs activités et sorties (semaine du goût sur le thème des produits laitiers, sortie au théâtre de Roanne et au musée d'arts modernes à St Etienne).

Factures GARDERIE et RESTAURANT

de septembre et octobre

La permanence pour le paiement des factures de septembre et octobre aura lieu le :

• **samedi 17 novembre de 10 h 30 à 11 h 45** en mairie, salle du conseil municipal.

En cas d'empêchement vous pouvez déposer votre chèque dans la boîte aux lettres de la mairie avant la permanence.



Démarches administratives : du nouveau pour les titres de séjour à compter du 1er septembre 2012

Une directive européenne déploie un nouveau modèle uniforme et sécurisé de titre de séjour. Compte tenu du dispositif technique et procédural à mettre en œuvre, les ressortissants étrangers doivent désormais se présenter **uniquement en préfecture** (et non plus en mairie) pour effectuer leurs démarches telles que demande de renouvellement de leur titre, de duplicata, de changement de département, de domicile ou de modification d'état civil.

Les attestations d'hébergement resteront, quant à elles, toujours délivrées par les services municipaux.

Des entreprises à la recherche d'apprentis !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire gère l'ensemble des contrats d'apprentissage conclus avec des entreprises artisanales du département. Chaque année, ce sont plus de 500 contrats qui sont établis.

L'apprentissage artisanal en Roannais a fortement progressé. Or, chaque année, des offres d'apprentissage ne sont pas pourvues faute de candidat notamment pour des entreprises situées en milieu rural.

La seule démarche à effectuer pour un jeune intéressé : prendre contact avec le service Jeunes et Entreprise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

- Murielle STRUGO : 04 77 23 78 71
- Véronique GIROUD : 04 77 23 78 78.

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre



Vous disposez de 4 possibilités :

- déposer votre demande directement en mairie
- présenter votre demande par correspondance à partir du document CERFA 12669 * 01 téléchargeable sur internet (www.interieur.gouv.fr). Le compléter puis l'envoyer en mairie.
- mandater un tiers pour agir et signer à votre place. Vous devez lui remettre une autorisation écrite.
- demander votre inscription en ligne sur le site :



Dans tous les cas, vous devez produire une photocopie de votre carte d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie au 04 77 60 81 68.

NB : les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Ils en sont avisés par courrier



c'est aussi le recensement citoyen à l'âge de 16 ans

Jeunes français, filles comme garçons, vous devez vous faire recenser, soit sur ce site, soit à la mairie, entre le jour de votre 16^{ème} anniversaire et le dernier jour du trimestre suivant.

Dans les deux cas, vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales pour ses 18 ans.

Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif : Le conseil municipal a décidé de revoir le montant de sa redevance d'assainissement collectif au 1er janvier 2013 en le portant de 0,48 à 0,50 € le m³ et en instituant une part fixe de 15 € par an. Vous trouverez plus de renseignements dans Le Carillonneur de fin d'année.

Assainissement non collectif : le service public d'assainissement non collectif (SPANC) du Pays de CHARLIEU poursuit ses travaux. Il interviendra sur notre commune entre octobre 2012 et mai 2013, après BRIENNON, POUILLY SOUS CHARLIEU, LA BENISSON DIEU et ST PIERRE LA NOAILLE (ce qui représente 560 diagnostics réalisés sur 2 422 que compte le territoire). Il vous présentera ses missions et le déroulement des diagnostics, répondra à toutes vos interrogations et vous proposera de prendre rendez-vous au cours d'une réunion d'information prévue le mardi 30 octobre à 18 h 30 à Carillon. Les foyers concernés ont reçu une invitation par courrier postal. Ne manquez pas ce rendez-vous !

A deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie !

La Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) du Roannais s'associe à la CCI régionale et aux CCI de Rhône-Alpes pour organiser une grande opération de promotion du commerce de proximité sur Loire/Nord du 17 au 27 octobre 2012. Cette opération a pour but de :

- valoriser le commerce de proximité
- animer les points de vente des villes, quartiers et villages
- soutenir les structures portant des démarches collectives.

Pour plus d'informations, prendre contact avec Chantal PEREY au 04 77 44 54 64 ou directement avec la CCI de ROANNE 4, rue Marengo.



Théâtre "Les Pigallous de Carillon"

Pause !

La troupe des PIGALLOUS s'accorde une pause cette saison. En effet, en septembre, elle ne disposait plus que d'un seul acteur masculin. Impossible donc de jouer la comédie, tout aussi drôle que méchante, retenue cette année et de trouver, faute de temps, une autre pièce intéressante pour les spectateurs.

Elle annule ainsi ses spectacles prévus fin 2012 et début 2013 dans notre village et à l'extérieur.

Elle reprendra ses activités lors de sa prochaine assemblée générale fixée au vendredi 22 mars 2013 à 20 h 30.

La troupe espère toujours recruter de nouveaux acteurs : priorité à ces messieurs ! Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Christine CALLSEN, vice-présidente.

La dernière née des associations locales

Les fous du braquet



Lionel MAYNAND, Laurent PEYRARD, Dominique WOJTASIKIEWIEZ et Jean-Philippe DOLLE vous invitent à les rejoindre pour partager leur passion du vélo. Pour tout renseignement, prendre contact avec le 06 63 79 30 47 ou le 04 77 60 74 55.

Vous aurez de plus amples informations dans la rubrique Vie associative du Carillonneur de fin d'année.

Le Carillonneur

Supplément fin d'année 2012

Vous avez connaissance d'un fait exceptionnel, d'un exploit sportif ou autre concernant des st-nizerots durant l'année 2012. Vous pensez qu'il mérite d'être relaté dans le supplément de fin d'année du Carillonneur, n'hésitez pas à le faire savoir au secrétariat de mairie ou à un membre du comité consultatif avant le 5 novembre 2012 (voir liste en page 1).

Sou des écoles

L'année scolaire 2011-2012 vient de s'écouler, laissant derrière elle nos nombreuses manifestations, marche, vente de sapin, loto et notre traditionnelle fête de fin d'année.

Le programme de l'année 2012-2013 est déjà lancé avec la randonnée pédestre « La St Nizerote » qui a eu lieu le 16 Septembre dernier et le repas dansant à la Salle de Carillon le 13 octobre.

Resteront le 15 décembre la vente de sapins (cette année uniquement sur réservation), le 6 avril 2013 le loto et le 23 juin la fête de l'école.

Mais l'événement le plus important de cette année restera certainement le départ en retraite de Monsieur Soriano, Directeur de l'école publique et membre de droit du Sou des écoles. Il est vrai que 36 années de présence au sein de l'école ne pouvaient pas nous laisser indifférent. Nous le remercions pour sa disponibilité et son écoute au sein du Sou des écoles, mais surtout pour tous nos enfants qu'il a su amener à une instruction de qualité et une certaine autonomie nécessaire à leur future vie d'adulte.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Classes en



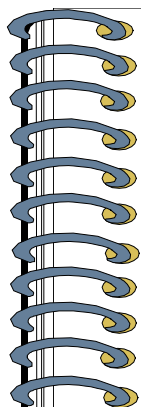
Une première réunion de « mise en route » aura lieu le :

- vendredi 19 octobre à 20 heures
- à Carillon – salle des Boiseries.

Ce sera l'occasion de programmer les manifestations de l'année 2013 dont la fête des classes de septembre.

Rappel aux associations

Pensez bien à communiquer en mairie, avant le 30 mars 2013, vos annonces pour Le Carillonneur trimestriel qui paraîtra vers le 15 avril.



A G E N D A

Samedi 20 octobre	Repas dansant du Club'Anim à Carillon
Dimanche 4 novembre	Thé dansant de la FNACA POUILLY/ST NIZIER
Samedi 10 novembre	Repas dansant de l'APEL Ecole Notre Dame des Vignes
Samedi 15 décembre	Vente de sapins (sur réservation) par le Sou des écoles
Dimanche 16 décembre	Arbre de Noël de l'école Notre Dame des Vignes
Samedi 22 décembre	Bal du Moto Club